



jeudi, 20. Octobre 2016



SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie..... 2
Les principales mesures du projet de loi de finances 2017 2
Le soleil se lève sur les marchés émergents 2
L'agroalimentaire se relance grâce à l'innovation 3
Les Français consomment de plus en plus d'oeufs de plein air 3
Brexit : Paris en ordre de bataille pour attirer les exilés de la City 4
La France comptera bientôt 24 immeubles en bois supplémentaires 5
Les Français soutiennent massivement le solaire 5
Exportations françaises : le Brexit devrait coûter 5,6 mds €..... 6
Vin : malgré une production en baisse de 12 %, la France reste numéro deux mondial 6
PME: un nouveau site internet pour lutter contre les retards de paiement 7

Commerce 8
Siffrap, le spécialiste des extincteurs, tourne le dos au made in China 8
Sanofi cherche à rebondir sur le marché brésilien 8
BNP Paribas combine télétravail et réaménagement des locaux 9
Constellium investit en France 9
Le lait au prix fixé par les consommateurs arrive chez Carrefour 10
Picard lance des espaces repas 11

Transactions & Contrats11
La SNCF investit dans les VTC avec Allocab..... 11
Pourquoi PSA rachète Aramisauto.com 12
BNP Paribas/Matmut: vers une filiale commune? 13



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger
 Accueil & Bureaux : Villa Malglaive
 01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger
 Tél: +213 (0) 23 507 019
 Fax: +213 (0) 23 507 032
cciaf@cciaf.org
www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR
WWW.CCIAF.ORG

Les principales mesures du projet de loi de finances 2017

Source : Le Monde

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2017 arrive mardi 18 octobre à l'Assemblée nationale. Avec ce dernier budget du quinquennat, le ministre de l'économie et des finances, Michel Sapin, maintient l'objectif de ramener le déficit public de la France à 2,7 %. Le point sur les principales mesures.

Prélèvement à la source

La mesure phare de ce projet de loi de finances doit entrer en vigueur le 1er janvier 2018. Elle prévoit que l'impôt sur le revenu soit prélevé chaque mois, par l'employeur, qui reversera ensuite le montant à l'administration fiscale. C'est cette dernière qui fixe le taux d'imposition, en fonction de la déclaration de revenus, et le transmet à l'employeur. Si une personne refuse que ce taux soit communiqué à son entreprise, elle paiera l'impôt selon un « taux neutre », qui varie selon le salaire mensuel.

Hausse de la redevance audiovisuelle

Le gouvernement prévoit une augmentation de 2 euros de la redevance, qui passerait ainsi de 137 à 139 euros. Mais il pourrait finalement limiter cette hausse en augmentant la taxe sur les opérateurs de communications électroniques, comme le suggère un amendement de la commission des finances de l'Assemblée. « Cette proposition existe, il faudra l'étudier », a glissé Michel Sapin dans une interview au Parisien mardi.

Baisses d'impôts

Un milliard d'euros de baisse d'impôt sur le revenu est prévu dans le PLF. La mesure doit bénéficier à environ 5 millions de foyers, et prendra la forme d'une réduction d'impôt de 20 % sous condition de revenu. Le gouvernement fait aussi un geste vers les entreprises puisque l'impôt sur les sociétés doit baisser, passant de 33,33 % à 28 % d'ici à 2020.

Des dépenses en hausse

Le PLF 2017 prévoit d'allouer 7 milliards d'euros de moyens supplémentaires aux secteurs dits prioritaires : éducation, sécurité et emploi. Cela correspond notamment à des créations de postes (11 712 dans l'éducation nationale, 950 dans les universités, près de 5 000 dans la police et la gendarmerie, 464 dans la défense).

Au total, les dépenses sont en progression de 3,4 milliards d'euros par rapport à la loi de finances 2016.

Le soleil se lève sur les marchés émergents

Source : Le Monde

Ce week-end se tient à Goa (Inde) le sommet annuel des BRICS, les principales puissances émergentes (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) : cinq pays, qui totalisent 22 % du PIB mondial et plus de 40 % de la population. Ces dernières années, les émergents ont vécu une sévère traversée du désert : crises politiques, sorties de capitaux, récessions dans un contexte de chute du prix des matières premières. Mais depuis le début de l'année, le soleil recommence à briller sur cette « zone » très hétérogène. L'indice MSCI Emerging Markets, représentatif des actions cotées de 23 économies émergentes, Chine et Corée du Sud en tête,

affiche une hausse de 13,7 % depuis janvier. Contre seulement 2 % de progression pour l'indice MSCI World, qui intègre les actions de 23 pays développés.

C'est la première fois depuis 2012 que le différentiel de performance boursière est en faveur des émergents. Ce regain d'intérêt intervient dans un contexte de stabilité des cours des matières premières après une période chaotique, ce qui fait retomber l'inquiétude sur les pays exportateurs.

Les investisseurs récompensent aussi l'embellie de deux pays emblématiques de la zone. Selon les projections d'octobre du Fonds monétaire international (FMI), la Russie devrait ainsi connaître une croissance de 1,1 % en 2017 (après une récession de 3,7 % en 2015), et le Brésil pourrait aussi sortir de la récession l'an prochain (+ 0,5 % attendu), grâce aux réformes entreprises.

« La politique n'est certes pas en soi la raison principale d'un investissement en actions, mais il est significatif de voir les investisseurs allouer de nouveau des capitaux aux actions des pays émergents à un moment où l'on a observé de nombreux changements structurels, notamment en Amérique latine, avec la destitution de Dilma Rousseff au Brésil, bien sûr, mais aussi le nouveau gouvernement libéral en Argentine », estime Igor de Maack, gérant de portefeuille chez DNCA Investments.

Bonnes nouvelles de Chine

Par contraste, faut-il s'étonner que les investisseurs internationaux continuent de se désengager des actions européennes au moment où les signaux politiques virent au rouge, entre des élections à risque dans plusieurs pays majeurs en 2017 et des Britanniques décidant de sauter hors du train de l'Union européenne ? La semaine a encore été poussive pour les indices

européens : le CAC 40 a grappillé 0,47 % – il perd encore plus de 3 % depuis le début de l'année –, le DAX n'a pas fait mieux (+ 0,85 %).

Autre signe de la mutation de ces pays, « le secteur technologique représente 30 % de l'indice MSCI China, soit près de deux fois plus que le secteur bancaire, alors qu'il ne pesait que pour 7 % il y a trois ans », indique Luke Richdale, responsable des marchés émergents chez JP Morgan AM. Avec des titans comme Temcent ou Alibaba, 47 % du commerce électronique mondial est aujourd'hui chinois.

Du côté des publications d'entreprises, les nouvelles provenant des pays émergents ne sont pas toujours bonnes. Ainsi le ralentissement économique en Chine a plombé le prix de la tonne d'aluminium (le plongeon est de plus de 50 % depuis les plus hauts, atteints en 2008), ce qui ne fait pas les affaires du leader mondial de la production d'aluminium, Alcoa. Le groupe a publié, mardi 11 octobre, des résultats trimestriels inférieurs aux attentes des investisseurs, avec un chiffre d'affaires de 5,21 milliards de dollars, en baisse de 6,5 % sur un an, provoquant la chute de l'action à Wall Street.

Mais la Chine est pour d'autres groupes porteuse de bonnes nouvelles, comme le montrent les chiffres publiés par le géant français du luxe LVMH. Le cours de la société a bondi de 4,5 % mardi, malgré un marché baissier, après avoir annoncé une croissance de l'activité de 6 % au troisième trimestre, contre + 3 % au premier semestre. Une accélération qui doit beaucoup aux ventes en Asie (10 % de croissance au troisième trimestre, contre 0 % au premier semestre).

Gros coup de froid, en revanche, pour Samsung, qui a chuté d'environ 8 % cette semaine. Le groupe a annoncé que son bénéfice devrait être inférieur aux prévisions de

5,3 milliards de dollars (4,8 milliards d'euros) sur le trimestre en cours et les deux suivants, en raison des déboires du Galaxy Note 7. Samsung propose des compensations financières à ses clients en Corée du Sud et aux Etats-Unis qui acceptent d'échanger leur Note 7 pour un autre modèle de la marque, tentant ainsi de limiter l'impact sur ses ventes. « Le manque à gagner directement lié à l'arrêt du produit incriminé devrait représenter 6 % des profits en 2017, et Samsung reste un acteur incontournable de l'électronique, avec notamment une activité de cartes mémoire en pleine croissance », relativise Michel Audeban, directeur général de Gemway Assets.

L'agroalimentaire se relance grâce à l'innovation

Source : Le Figaro

Dans un marché en stagnation fragilisé par la guerre des prix, industriels et distributeurs misent sur les nouveaux produits pour faire repartir les ventes et redresser leurs marges. Zoom sur quelques innovations qui seront mises en avant au Sial, la biennale parisienne de l'innovation alimentaire qui commence ce dimanche.

La grand-messe de l'agroalimentaire qui démarre ce dimanche au Parc des Expositions de Villepinte s'avère une fois encore pleine de surprises: avec 2200 innovations présentées, l'édition 2016 se profile comme historique, avec une hausse de 24% du nombre de nouveaux produits mis en avant par rapport à la précédente édition 2014. Ce chiffre témoigne de la part de plus en plus importante des innovations dans l'agroalimentaire, à la fois pour les industriels et les distributeurs.

Dans un contexte de guerre des prix entre distributeurs (les tarifs ont baissé de 1,2 % en 2015) et de faible

croissance de la consommation (+ 0,5 % en volume en 2015), les nouveaux produits sont la meilleure recette pour doper les volumes et les marges de tous les acteurs de la filière. Ils sont souvent vendus plus cher, et ne sont pas l'objet de bataille tarifaire entre enseignes.

Les Français consomment de plus en plus d'œufs de plein air

Source : Le Figaro

Selon le Cnpo (Comité national de la profession de l'œuf), d'ici les six prochaines années, un œuf sur deux achetés par le consommateur français sera issu d'un élevage de plein air. Un investissement de 500 millions d'euros pour la filière.

Les consommateurs français achètent de plus en plus d'œufs pondus par des poules élevées en plein air aux dépens de celles élevées en cages. Selon les derniers chiffres publiés par le Cnpo (Comité national de la profession de l'œuf), la part des œufs de plein air est passée de 3% en 1996 à 46% en 2016.

Cette évolution des achats en faveur des œufs alternatifs va se poursuivre. Les producteurs d'œufs tricolores, les premiers au monde avec un volume de 14,5 milliards d'œufs par an, poursuivent leur adaptation aux nouvelles demandes du marché de l'œuf. En effet après Mac Donald, Monoprix, c'est maintenant Lidl qui va bannir dans ses rayons les œufs pondus en cages. Les éleveurs ne pouvaient pas rester les bras croisés.

«Pour répondre aux nouveaux besoins des consommateurs, nous nous engageons d'ici 2022 à produire 50 % de nos œufs avec des poules pondeuses qui ne sont plus élevées en cage», indique Philippe

Juven, président du Cnpo et producteur dans la Drôme. Et malgré la différence de prix, 15 centimes pour un œuf en cage contre 30 centimes pour un bio, les consommateurs sont toujours là car cela reste tout de même la protéine la moins chère du marché. On en consomme 220 par an et par habitant.

Pour la filière, qui compte 2100 élevages en France dont 400 de poules en cages qui ne voient pas la lumière du jour, cela nécessite 500 millions d'euros d'investissements en plus. Cette enveloppe comprend le réaménagement des poulaillers et la création d'espaces pour permettre aux poules de gambader à l'air libre. «Nous avons rencontré la Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), qui a va nous aider à trouver 4000 hectares dont nous avons besoin pour les parcours des poules d'ici 6 ans», note Philippe Juven. Une somme qui représente près de deux années de chiffre d'affaires pour la profession (1,3 milliard d'euros en 2015). Et un effort supplémentaire après le milliard d'euros qu'ils ont déjà investi en 2012 pour la mise aux normes européennes. C'est pour cette raison que la filière se donne du temps pour remplacer ces cages par des bâtiments et créer des enclos de plein air.

Par ailleurs les agriculteurs devront acheter 10 millions de poules en plus. En effet, les poules de plein air sont moins productives, elles pondent 270 œufs par an en moyenne contre 300 œufs à une volaille enfermée poussée par la lumière artificielle à augmenter ses volumes. «Les éleveurs devront en conséquence acheter 10 millions de poules supplémentaires d'ici 2022, à raison de 2 millions de poules par an à partir de 2017», souligne le producteur de la Drôme. Aujourd'hui on compte 32 millions de poules pondeuses en cages et 15 millions en systèmes alternatifs (sol, plein air, bio).

Campagne sur les abattoirs

Les campagnes d'information auprès du grand public de l'Association L214 du nom de l'article du code rural qui porte sur le bien-être animal auront fini par porter leurs fruits. Elles montraient des poules dans des cages surpeuplées, déplumées et blessées par leurs congénères au bec amputé ne pouvant se déplacer. «Nous sommes conscients que les consommateurs ne veulent plus voir ce type d'images», reconnaît Pascale Magdelaine, directrice du service économique de l'itavi (Institut technique de l'aviculture).

Les poules élevées en plein air disposent d'au moins 4 mètres carré chacune, voire 10 pour certains labels bio, quand les poules élevées en cage sont parfois 16 par mètre carré.

«Cela va dans le bon sens, de plus en plus d'enseignes de la grande distribution ou agro alimentaire annoncent leur retrait des œufs pondus en cage, estime Brigitte Gothière porte parole de L214.

Le prochain combat des associations de protection des animaux porte désormais sur une méthode alternative au broyage des poussins mâles vivants. Plusieurs dizaines de millions sont éliminés par an car ils ne pondent pas d'œufs et leur chaire ne produirait pas assez de viande, la souche génétique sélectionnée portant uniquement sur la ponte optimale d'œufs. «Pour l'instant c'est une des deux méthodes autorisées par la loi française avec le gazage, nous travaillons avec France AgriMer pour une méthode de sélection du sexe du poussin dans l'œuf (sexage in ovo), qui ne sera pas opérationnelle avant 5 ans», complète Pascale Magdelaine.

Cette méthode quand elle sera effective apportera aussi de meilleures conditions de travail aux salariés obligés de faire ces tâches indécrites.

Brexit : Paris en ordre de bataille pour attirer les exilés de la City

Source : **Le Monde**

Tired of the fog ? Try the frogs ! » (« Marre du brouillard ? Essayez les grenouilles ! »). A partir de lundi 17 octobre, des panneaux portant cette invitation s'afficheront à Saint-Pancras, la gare londonienne de l'Eurostar, à Heathrow, le principal aéroport situé à l'ouest de la capitale britannique, ou encore à Roissy. Qui se cache derrière le batracien ? Surprise, c'est le quartier de La Défense. « Le Brexit est une véritable opportunité pour Paris-La Défense. Un certain nombre d'entreprises internationales aujourd'hui installées à Londres vont sans doute chercher à se relocaliser, notamment celles de la banque, de la finance et des assurances », explique Marie-Célie Guillaume, directrice générale de Defacto, l'établissement public gérant le quartier d'affaires des Hauts-de-Seine.

Et d'ajouter : « Paris-La Défense entend tirer son épingle du jeu concurrentiel européen et se positionner comme la seule réelle alternative à la City. »

Finis les temps des complexes ou des scrupules. Cette initiative conjointe de Defacto et du département des Hauts-de-Seine s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan de conquête déployé par la France, dans un rare moment de collaboration public-privé. En ligne de mire, le transfert depuis Londres vers Paris d'activités à haute valeur ajoutée et de cadres à fort pouvoir d'achat, avec des créations d'emplois à la clé.

La France comptera bientôt 24 immeubles en bois supplémentaires

Source : Le Figaro

Les constructions en bois vont continuer à se développer en France. Parmi les projets, on compte 18 immeubles de logements, quatre immeubles de bureaux, une école d'enseignement supérieur et un hôtel.

Vingt-quatre sites répartis sur l'ensemble du territoire français ou presque ont finalement été retenus pour la construction d'immeubles en bois de grande hauteur, au terme d'un appel à projets qui vise à dynamiser la filière bois, a annoncé l'Association pour le développement des immeubles à vivre bois (Adivbois). Parmi ces constructions, qui feront finalement de 7 à 16 étages (majoritairement 10 étages ou plus), il y aura 18 immeubles de logements, qui représentent environ 1600 logements, quatre immeubles de bureaux, une école d'enseignement supérieur et un hôtel. À ces 24 projets s'ajoutent «12 projets déjà lancés» d'immeubles de moyenne et grande hauteur qui n'ont pas été retenus car trop avancés, mais se sont rapprochés de l'Adivbois pour bénéficier de son expertise.

Au total, ce sont donc quelque 36 immeubles en bois qui seront construits en France dans un avenir proche. «Une fois que les projets seront désignés, la construction débutera à partir de fin 2017, début 2018», a déclaré Frank Mathis, président d'Adivbois, qui rappelle que, s'agissant des immeubles en bois, dont les éléments sont préfabriqués en usine, la durée des chantiers est ramenée à 12 mois maximum. La prochaine étape consiste à désigner les équipes qui concevront et réaliseront les immeubles. Les résultats seront annoncés le 13 septembre 2017, selon l'Adivbois.

440.000 emplois

Outre l'intérêt écologique du bois, notamment en matière d'économies d'énergie, ces constructions utiliseront du bois français, voire local, afin de relancer la filière en amont. Il s'agit d'une «première mondiale», pour Frank Mathis, qui affirme qu'aucun pays n'a lancé d'action concertée de ce type et de cette envergure.

Les logements construits seront à peu près pour moitié des logements sociaux et pour une autre moitié des logements destinés à l'accession à la propriété, selon Frank Mathis, qui vante leur confort, mais aussi leur très faible coût de maintenance par rapport à une construction classique. Pour Paul Jarquin, président-fondateur de REI, leader de la promotion d'immeubles en bois, le principal obstacle au développement de la construction d'immeubles en bois en France sont les «freins psychologiques» et autres a priori vis-à-vis de ce «matériau du XXIe siècle». Comme Frank Mathis, il espère que la France rattrapera son retard sur le voisin allemand, pour passer de moins de 10% de construction de logements en bois à près de 15% au cours des prochaines années. La filière bois représente 440.000 emplois, mais aussi 10% du déficit total de la balance commerciale française.

Les Français soutiennent massivement le solaire

Source : Le Figaro

Réalisé pour le compte du syndicat professionnel Enerplan, un sondage montre que les Français appuient fortement le plan de développement de la filière photovoltaïque.

Bien sûr, ce n'est pas avec des sondages qu'on contribue à l'essor d'une industrie. Il n'empêche, quand les chiffres sont bons, personne n'a intérêt à bouder son plaisir. C'est le cas de la filière solaire, dont le syndicat Enerplan réunit la plupart des professionnels et qui, à l'occasion de son assemblée générale organisée mardi, en a profité pour étudier la perception de sa branche d'activité.

Réalisé avec le concours de l'institut Elabe, ce sondage montre que parmi les énergies renouvelables, l'énergie solaire bénéficie de la meilleure cote d'opinion avec 93% d'opinions positives et 60% de très bonnes opinions. À ce niveau, il s'agit presque d'un plébiscite mais est-ce bien étonnant: ces derniers mois, beaucoup d'initiatives de la filière ont été mises en avant et la population a clairement le sentiment que le photovoltaïque est amené à jouer un rôle moteur dans le cadre de la transition énergétique.

L'analyse d'Elabe a permis d'affiner au plus près les catégories de populations qui soutiennent en priorité le solaire. Il s'agit ainsi des Franciliens, des habitants du Sud-Ouest, des sympathisants de gauche. À quelques encablures des échéances électorales, cette segmentation aura certainement le mérite de faire réfléchir les candidats.

Transition énergétique

L'appui massif dont bénéficie le solaire ne signifie pas que la popularité des autres branches renouvelables est mise à mal. L'énergie hydraulique profite ainsi d'une très bonne opinion auprès des Français (à hauteur de 89%) tandis que huit Français sur dix ont une très bonne opinion de l'éolien. Quid, en comparaison, des énergies traditionnelles? L'écart est patent: 64% des Français ont une mauvaise opinion de l'énergie nucléaire, 68% de l'énergie fossile et 83% du gaz de schiste.

La bonne perception des énergies renouvelables est une chose, les encouragements à son développement une autre, encore plus importante parce qu'ils touchent à la traduction opérationnelle de leur développement. À cet égard, une majorité de Français, 57% précisément, considèrent comme positives les ambitions de la transition énergétique et qu'il faut les maintenir, selon les résultats du sondage Elabe pour Enerplan. En l'occurrence, les pouvoirs publics prévoient le doublement de la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie à l'horizon de 2030. Un tiers des personnes interrogées estime que cet objectif est insuffisant et qu'il doit être rehaussé.

Quelles sont exactement les vertus de l'énergie solaire? Huit Français sur dix relèvent que son essor pourra créer des emplois au niveau local, lutter contre le réchauffement climatique et contribuer à l'indépendance énergétique de la France. Reste maintenant aux professionnels du solaire à capitaliser sur ces bonnes opinions pour développer l'implantation du secteur photovoltaïque en France.

Exportations françaises : le Brexit devrait coûter 5,6 mds €

Source : Le Figaro

Le Brexit devrait priver les exportations françaises de près de 5,6 milliards d'euros en 2017, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire et des machines et équipements, selon une étude publiée mercredi.

Même si "une période de relative stabilité et d'attentisme" semble "s'être installée depuis août", le Brexit "aura des conséquences non-négligeables pour

les entreprises françaises", prévient l'assureur-crédit Euler Hermes dans cette note.

La résilience post-référendum de l'économie britannique, selon l'étude, masque en effet "de réelles problématiques de long terme", qui feront leur apparition "dès que l'article 50" - officialisant la rupture entre Londres et l'UE - "sera activé".

Avant le référendum, le Royaume-Uni se positionnait comme la deuxième destination à l'export pour la France, selon Euler Hermes, qui prévoyait une croissance des exportations de 6,1 milliards d'euros. "Mais le Brexit a redistribué les cartes", souligne Stéphane Colliac, économiste chez Euler Hermes, qui anticipe une contraction des importations britanniques, en raison de "la sévère dépréciation de la livre sterling".

Conséquence: les exportations françaises vers le Royaume-Uni ne devraient croître que de 0,5 milliard l'an prochain, soit "un large manque à gagner de 5,6 milliards d'euros pour les entreprises françaises", selon Euler Hermès.

Trois secteurs, d'après cette étude, seront particulièrement affectés: les machines et équipements, l'agroalimentaire, et la chimie, qui vendent respectivement 10%, 9% et 7% de leurs exportations vers le Royaume-Uni.

En cas de Brexit avec un accord de libre-échange qui complexifierait grandement la relation commerciale entre l'UE et Londres, ces trois secteurs perdraient ainsi chacun 0,5 milliard d'euros entre 2017 et 2019.

Selon le gouvernement, le déficit commercial, talon d'Achille de l'économie française, devrait repartir à la hausse l'an prochain pour atteindre 48,9 milliards

d'euros, contre 45,3 milliards cette année -- chiffre lui-même revu à la hausse de 5 milliards par rapport aux prévisions initiales. Une aggravation que Bercy explique par "l'effet du Brexit" mais aussi par une "nouvelle dégradation du solde commercial énergétique en lien avec la remontée du prix du pétrole".

Vin : malgré une production en baisse de 12 %, la France reste numéro deux mondial

Source : Le Monde

Printemps pluvieux avec ensoleillement en berne. Intenses épisodes de gel et de grêle, sécheresse. Ce cocktail météorologique amer est connu des viticulteurs français. Mais rarement, il n'aura été servi de façon aussi corsée qu'en 2016. Résultat, des vendanges hexagonales maigrelettes. La production est attendue en baisse de 12 % à 41,9 millions d'hectolitres.

Malgré ce revers de fortune climatologique, la France garde son rang de deuxième pays producteur de vin dans le monde, selon les chiffres publiés jeudi 20 octobre par l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). L'Italie se maintient sur la plus haute marche du podium, et creuse même l'écart, avec dans ses cuves 48,8 millions d'hectolitres (-0,2 %). L'Espagne complète l'habituel trio de tête des producteurs mondiaux (+ 1 % à 37,8 millions d'hectolitres).

La France n'est pas la seule à avoir subi les foudres de la météo. L'Argentine a perdu 35 % de sa récolte (8,8 millions d'hectolitres) et le Chili 21 % (10 millions d'hectolitres). Ces contre-performances contribuent à la régression de la production mondiale de vin en 2016. L'OIV s'attend à une décreue de 5 %, à 259 millions d'hectolitres. Soit un des plus faibles niveaux depuis vingt ans. Toutefois, que les amateurs se rassurent : le

volume stocké dans les cuves reste supérieur à la consommation mondiale.

Printemps pluvieux avec ensoleillement en berne. Intenses épisodes de gel et de grêle, sécheresse. Ce cocktail météorologique amer est connu des viticulteurs français. Mais rarement, il n'aura été servi de façon aussi corsée qu'en 2016. Résultat, des vendanges hexagonales maigrelettes. La production est attendue en baisse de 12 % à 41,9 millions d'hectolitres.

Malgré ce revers de fortune climatologique, la France garde son rang de deuxième pays producteur de vin dans le monde, selon les chiffres publiés jeudi 20 octobre par l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). L'Italie se maintient sur la plus haute marche du podium, et creuse même l'écart, avec dans ses cuves 48,8 millions d'hectolitres (-0,2 %). L'Espagne complète l'habituel trio de tête des producteurs mondiaux (+ 1 % à 37,8 millions d'hectolitres).

La France n'est pas la seule à avoir subi les foudres de la météo. L'Argentine a perdu 35 % de sa récolte (8,8 millions d'hectolitres) et le Chili 21 % (10 millions d'hectolitres). Ces contre-performances contribuent à la régression de la production mondiale de vin en 2016. L'OIV s'attend à une décreue de 5 %, à 259 millions d'hectolitres. Soit un des plus faibles niveaux depuis vingt ans. Toutefois, que les amateurs se rassurent : le volume stocké dans les cuves reste supérieur à la consommation mondiale.

PME: un nouveau site internet pour lutter contre les retards de paiement

Source : Le Figaro

Edebex, qui débarque en France, permet aux entreprises de vendre leurs factures à des investisseurs pour récupérer de la trésorerie en 72 heures maximum. Une méthode inédite pour combler les problèmes de trésorerie.

Malgré des avancées législatives et la création d'un médiateur interentreprises, il reste le problème numéro un des PME. Le retard de paiement, qui creuse la trésorerie des petites et moyennes entreprises, est toujours responsable d'un quart des faillites chaque année. État, collectivité, sociétés privées...les mauvais payeurs sont partout. Alors, pour éradiquer ce fléau, la société Edebex affirme avoir trouvé une solution efficace. Cette plateforme en ligne, qui a débarqué en France mercredi, permet aux entreprises de mettre en vente leur facture et d'obtenir un paiement en 72 heures maximum.

L'opération se fait en quelques étapes. L'entreprise s'inscrit tout d'abord sur le site en échange d'un abonnement d'un an de 150 euros. Elle propose ensuite à la vente une facture répondant à un certain nombre de critères (avoir pour débiteur une entreprise du Benelux, de France, d'Allemagne, de Royaume-Uni ou d'Italie, une date d'échéance de 20 jours au minimum et 120 jours au maximum...). «Edebex va ensuite proposer un prix de vente basé sur la maturité de la facture et la qualité du débiteur», explique Xavier Corman, patron et cofondateur d'Edebex.

Si un investisseur (établissement de crédit ou fonds commun de titrisation) achète la créance, l'entreprise

est libérée de son suivi et créditée du montant dans les 72 heures. «Une fois la vente finalisée, nous prélevons des frais de services (à partir d'1,45% du montant de la facture) car nous assurons un suivi tout au long de la procédure. La solvabilité du débiteur est notamment vérifiée avec l'assureur Euler Hermes qui couvre le risque via une assurance», souligne Xavier Corman.

D'après ce dernier, ce service est unique en son genre. «Il existe d'autres sites qui font cela mais pas de la même manière. Nous sommes les seuls à proposer une cession sans recours. Cela signifie que lorsqu'une entreprise vend sa facture sur notre site, elle vend également le risque de non-paiement. Donc la créance sort de son bilan. Nous parvenons à faire cela grâce à un algorithme unique qui calcule le risque d'une seule facture et non d'un portefeuille, comme le font les autres», affirme le patron d'Edebex. «Les sociétés d'affacturage classiques conservent 20 à 30% du montant de la facture pour couvrir ce risque et reversent le montant en deux temps alors que nous payons l'intégralité de la somme en 72h».

Pour son lancement en France, Edebex a d'ores et déjà signé un contrat de distribution avec des courtiers en assurance qui proposeront le service à leurs clients. Ce qui permet aux entreprises qui le souhaitent d'avoir un interlocuteur physique pour les aider à accomplir la procédure en ligne.

Le système serait au final gagnant-gagnant: «pour les investisseurs, c'est un excellent placement alors que les taux bas ne rapportent plus grand-chose. Le risque est aussi réduit: nous avons aujourd'hui moins d'1% de défaut de paiement. Pour les entreprises, c'est une solution alternative à l'affacturage qui est complexe et cher. Le service est chez nous moins coûteux, elles reçoivent leur argent rapidement et n'ont plus à

s'occuper du suivi de la facture. Pour celles qui ont besoin de combler leur trésorerie, c'est vraiment une bonne solution», assure Xavier Corman.

En Belgique et au Luxembourg, où la plateforme est active depuis septembre 2013, 65 millions d'euros de transactions ont déjà été effectuées, dont 25 millions sur la seule année 2015. «Ça reste microscopique par rapport au marché de l'affacturage mais pour un démarrage, c'est pas mal», confie le fondateur de la société. Ce dernier vise 20 millions d'euros de transactions en France d'ici la fin de l'année.

COMMERCE

Siffrap, le spécialiste des extincteurs, tourne le dos au made in China

Source : Les Echos

Le fabricant d'extincteurs rapatrie l'ensemble de ses fabrications dans son usine de Fère-en-Tardenois dans l'Aisne.

A contre-courant. Alors que nombre de ses concurrents ont mis ces dernières années le cap vers l'Asie, la société Siffrap Requalification, spécialisée dans la production d'extincteurs, est décidée à suivre le chemin inverse. Et à rapatrier en France la fabrication des pièces nécessaires au montage de ses appareils, commercialisés notamment sous sa marque GGS. « Nous avons lancé en 2011 une production à Fère-en-Tardenois, tout en continuant à acheter du matériel chinois. Aujourd'hui, un tiers de notre production, soit 100.000 unités, est importé. La quasi-totalité des 300.000 appareils devrait être produite en 2017 en France », indique Vincent Buisson, PDG de l'entreprise. Ainsi la tête, la poignée ou encore le flexible, soit 60 à 70 % des pièces des appareils, sont désormais achetés à

des fournisseurs français ou européens pour être assemblés sur le site de Fère-en-Tardenois. Pour la cuve, les dirigeants de Siffrap cherchent un fabricant en Europe de l'Est, ce type de productions n'existant plus, selon eux, en France. « Certes, notre coût de revient est légèrement supérieur, mais notre réactivité est bien meilleure, ce qui est déterminant dans notre secteur », insiste le dirigeant.

Développer de nouveaux services

Depuis cinq ans, Siffrap Requalification a abandonné son activité historique d'installation et de maintenance des extincteurs pour se concentrer sur la production, évitant ainsi de se trouver en concurrence avec ses propres clients. Aujourd'hui, l'entreprise travaille avec un réseau d'un millier de petites et moyennes sociétés de distribution, réparties sur l'ensemble du territoire.

Cette stratégie lui a permis de croître fortement sur son marché, son chiffre d'affaires ayant bondi de 1,5 million d'euros en 2011 à 7 millions d'euros cette année. Selon Vincent Buisson, la barre des 10 millions sera franchie d'ici un an. Dans le même temps, les effectifs de l'entreprise sont passés de 15 à 48 salariés, dont 17 nouveaux postes créés sur le site picard, grâce au rapatriement des productions chinoises.

Dans cette usine, en quatre ans, 2 millions d'euros ont été investis. Le mouvement devrait se poursuivre. 1,5 million doit être consacré l'année prochaine à un nouvel agrandissement de l'établissement dont la surface atteindra plus de 4.000 mètres carrés. En plus de la production, Siffrap Requalification veut en effet développer de nouveaux services, notamment des marquages en très petites séries pour ses distributeurs.

Sanofi cherche à rebondir sur le marché brésilien

Source : Les Echos

Le groupe devrait renouer avec la croissance grâce à l'approbation de son vaccin contre la dengue.

Repartir du bon pied. Après avoir changé de patron de filiale pour la troisième en trois ans début 2015, Sanofi veut repartir de l'avant au Brésil. Pénalisé par la faiblesse du real et la récession de l'économie nationale, la filiale a vu ses revenus chuter de plus de 6 % en 2015.

Mais le laboratoire conserve un poids prééminent dans le pays. « Sanofi est le premier laboratoire au Brésil tout marché confondu », rappelle Pius Hornstein, le directeur général de la filiale locale. Si des concurrents locaux ont repris le dessus dans les ventes de produits génériques, Sanofi est présent sur tous les fronts, des vaccins aux traitements pour maladies rares. Avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros en 2015, la filiale brésilienne du groupe pharmaceutique génère à elle seule 3 % du chiffre d'affaires global de Sanofi et 9 % du revenu du pôle pays émergents.

C'est surtout le Dengvaxia, le nouveau vaccin contre la dengue, qui a reçu le feu vert des autorités à la fin de l'an dernier, qui doit permettre au Brésil de se distinguer. 500.000 doses de vaccins ont déjà été vendues au gouvernement de l'Etat du Paraná, qui vient de lancer une campagne de vaccination.

Sanofi négocie pour étendre l'expérience à d'autres régions où la dengue est encore plus endémique. « Il n'y a pas une famille brésilienne qui ne connaisse pas quelqu'un qui a eu la dengue, assure Pius Hornstein. Dans les prochaines années, notre souhait serait de

réaliser un partenariat, si le gouvernement le veut, pour une campagne de vaccination nationale. »

Produits innovants

Pour se différencier de la concurrence locale, Sanofi veut mettre l'accent sur les produits innovants, « c'est ce qui nous manque un peu actuellement », reconnaît Pius Hornstein. Mais le marché est porteur. Sixième marché pharmaceutique mondial, le Brésil offre un réel potentiel. 40 % des diabétiques au Brésil ne sont pas encore diagnostiqués. L'insuline Toujeo vendue par le gouvernement a été approuvée en mai par les autorités sanitaires, tout comme le Praluent (cholestérol) le mois dernier. « En l'espace de douze mois, nous aurons lancé trois produits biologiques au Brésil. Ca fait longtemps que cela ne s'était pas passé », souligne Pius Hornstein.

L'avenir est un peu plus flou en ce qui concerne les génériques. L'acquisition de la marque Medley remonte en 2009, mais Sanofi a récemment perdu le leadership du secteur au profit d'EMS, un concurrent local. Sanofi souhaiterait-il se dégager de cette activité au Brésil, comme il est en train de le faire en Europe ? « Medley fait partie de la famille Sanofi au Brésil », répond Pius Hornstein, en écartant les rumeurs de vente qui agitent parfois le marché brésilien. « Il ne faut pas spéculer sur l'avenir, car cela fait partie de notre stratégie locale », dit-il. A plus long terme, cependant, il importe de « vérifier si cela apporte de la valeur chaque année pour le système de santé et pour notre société ».

Pour remonter la pente, Sanofi a aussi investi 200 millions d'euros en logistique, avec la construction d'un centre de distribution géant près de São Paulo, qui centralise les opérations de toutes les marques du groupe. Une manière d'éviter le surstockage et de gagner en productivité. Le délai écoulé entre la

commande effectuée à Sanofi et la livraison au distributeur a ainsi été réduit de 18 à 8 jours en deux ans, affirme Sanofi.

BNP Paribas combine télétravail et réaménagement des locaux

Source : Le Figaro

Le DRH de BNP Paribas, Yves Martrenchar, explique au Figaro comment il organise la montée en puissance du télétravail au sein de la banque.

Le Figaro.- Où en est le télétravail dans votre entreprise?

Yves MARTRENCHAR.- Nous avons déjà signé deux accords successifs avec les représentants du personnel sur l'expérimentation du télétravail. Un en 2014, et le dernier, valable trois ans, il y a quatre mois, en juin. Au-delà du simple télétravail, l'idée est de proposer peu à peu à tous nos salariés une nouvelle façon de travailler. Nous combinons le télétravail avec le «FlexOffice». Nous réaménageons nos locaux pour qu'ils offrent autant de postes individuels que de places dans les espaces collaboratifs, dédiés aux réunions et discussions en groupe. Dans cette configuration, il n'y a plus de bureau personnel. Chacun s'installe où il veut quand il arrive dans les locaux. La première expérimentation a concerné 600 collaborateurs dans trois immeubles parisiens. D'ici la fin de l'année 2017, près de 5000 personnes devraient passer à cette organisation.

Comment ont réagi les premiers salariés concernés?

La moitié d'entre eux ont opté pour le télétravail dont deux tiers pour une journée et un tiers pour deux jours. Le taux de satisfaction pour cette approche globale est proche de 90 %. Les salariés nous ont expliqué apprécier

le fait d'être beaucoup moins dérangés lors des jours télé-travaillés. Rester chez soi permet de mener un travail individuel avec une excellente concentration, tout en s'épargnant la fatigue des déplacements. Ils apprécient également les aménagements des espaces de travail, à la fois variés et design.

A terme, toute la banque sera-t-elle concernée? Quels sont les bénéfices pour BNP Paribas?

Tous nos immeubles ne sont pas compatibles avec cette organisation. Par exemple, je travaille dans un bâtiment du XVIIIème siècle! Nous n'allons pas tout détruire! L'idée est de faire évoluer parallèlement les aménagements et cette nouvelle forme d'organisation de travail. Pour la banque, au-delà des évidents gains immobiliers, il s'agit d'améliorer le bien-être au travail des salariés. Nous y avons évidemment intérêt. Un salarié mieux dans son travail, est plus engagé, plus performant! Tout le monde s'y retrouve.

Constellium investit en France

Source : Le Figaro

Le spécialiste de l'aluminium Constellium inaugure ce mardi à Neuf-Brisach (Haut-Rhin) une deuxième ligne de finition de ses produits laminés destinés à l'automobile. L'investissement de 180 millions d'euros devrait lui permettre de doubler sa capacité de production.

C'est un investissement qui va permettre d'augmenter la cadence. En inaugurant ce mardi à Neuf-Brisach (Haut-Rhin) une deuxième ligne de finition de ses produits laminés destinés à l'automobile, le spécialiste de l'aluminium Constellium apporte une note positive dans un univers de la métallurgie plutôt morose. L'investissement de 180 millions d'euros, financé presque en totalité sur fonds propres, devrait permettre

de multiplier par deux et demi la production lorsque la pleine cadence sera atteinte, fin 2018 en principe.

Situé aux environs de Colmar, le site de production a prévu de recruter une soixantaine d'opérateurs et d'ingénieurs supplémentaires dans le courant de l'année 2017. Il viendront rejoindre un site sur lequel sont également coulées 400.000 tonnes d'aluminium liquide, sont recyclées 3 milliards de canettes usagées par an et où une ligne de laminage à chaud et trois de laminage à froid tournent déjà à plein.

Émanation de Péchiney, Constellium, dont le siège est à Amsterdam, entend surfer sur la demande croissante des constructeurs automobiles pour des matériaux plus légers destinés à limiter les émissions de CO2. La technologie de traitement thermique à haute vitesse installée sur cette nouvelle ligne de 250 mètres de long va permettre de fabriquer de l'aluminium pour les parois extérieures et intérieures de portières et pour les pièces de structure des véhicules.

Le groupe, qui a réalisé 5,2 milliards de chiffre d'affaires en 2015, joue la proximité pour répondre à l'exigence de production en juste à temps des constructeurs. Les 100.000 tonnes supplémentaires par an qui seront produites à Neuf-Brisach seront destinées aux usines européennes de clients tels que Mercedes, BMW, Peugeot, Renault ou même Tesla.

Chahuté par des changements d'actionnaires

Avec la même optique, Constellium a ouvert mi-septembre une usine similaire aux États-Unis. Implantée dans le Kentucky et réalisée en joint-venture avec l'industriel japonais UAJC, elle convoite un marché américain dont les perspectives sont encore plus prometteuses qu'en Europe.

L'aluminium pour l'automobile, même s'il est moins utilisé encore par les constructeurs que l'acier, affiche en effet une forte croissance. «Il devrait passer aux États-Unis de 70.000 tonnes en 2012 à environ 1 million de tonnes à horizon 2020, se réjouit Arnaud Jouron qui dirige l'activité emballage et produits pour l'automobile du groupe. En Europe le marché qui représentait 230.000 tonnes en 2012 est plus mature, mais les perspectives à échéance 2020 devraient être plus limitées, à 700.000 tonnes .»

Ces dernières années, le spécialiste de l'aluminium, dont le débouché d'origine était l'emballage aujourd'hui très concurrencé, a été fréquemment chahuté par des changements d'actionnaires. Propriété d'Alcan, puis de Rio Tinto, il a un temps accueilli le fonds d'investissement Appollo dans son capital, jusqu'à son introduction à la Bourse de New York en 2013.

Cependant, avec BPIFrance dans son tour de table (il détient 12 % du capital), un siège opérationnel à Paris, un centre de recherche et développement de 250 personnes à Voreppe aux abords de Grenoble et quatre usines dans l'Hexagone, Constellium reste assez investi en France. Il y compte près de 40 % de ses effectifs, même s'il n'y réalise plus que 35 % de son chiffre d'affaires. Le renforcement des capacités de production en Alsace ne fait que confirmer cet engagement.

[Le lait au prix fixé par les consommateurs arrive chez Carrefour](#)

Source : Le Figaro

Le premier produit de la marque «C'est qui le patron?», dont le cahier des charges a été intégralement défini par les consommateurs, est commercialisé à partir de ce

lundi. La brique coûte 99 centimes, ce qui permet aux producteurs d'obtenir une rémunération de 39 centimes le litre.

C'est le grand jour pour le lait qui «rémunère au juste prix son producteur». Et une première mondiale. La brique de lait de la marque «C'est qui le patron?» fait son apparition ce lundi dans les rayons des magasins Carrefour à Paris et dans la région Rhône-Alpes. À partir du 2 novembre, elle sera distribuée dans tous les points de vente du géant de la distribution en France, soit 5200 magasins. La brique est commercialisée au prix de 99 centimes. Sa particularité? Son prix a été entièrement fixé par le consommateur. Tout comme les caractéristiques de sa fabrication.

Cette nouvelle marque a été créée, entre autres, par Nicolas Chabanne, l'homme à l'origine du projet de réhabilitation des fruits et légumes moches, les «Gueules cassées», avec l'ambition de régler la crise des producteurs. Pour ce faire, l'idée est de proposer aux consommateurs de définir eux-mêmes les caractéristiques de fabrication d'un produit et d'en fixer le prix. Ces derniers sont invités à remplir un questionnaire sur le site de l'initiative pour soumettre leurs préférences et ainsi influencer à la hausse ou à la baisse le prix final. Selon Nicolas Chabanne, les Français sont prêts à payer quelques centimes de plus, non seulement pour aider les producteurs, mais aussi pour savoir exactement comment est fabriqué un produit. Du jus de pommes ou de la pizza

Le lait «C'est qui le patron?», dont le cahier des charges a été arrêté à l'issue de 6850 votes d'internautes, est acheté 390 euros/1000 litres aux producteurs, soit 39 centimes la brique. Pour mémoire, l'accord obtenu aux forceps par les agriculteurs avec le géant laitier Lactalis fin août fixe le prix du litre de lait à 290 euros/1000 litres

en moyenne pour 2016, contre moins de 257 euros avant la crise en juillet. «Équitable et de qualité», selon les porteurs du projet, ce lait est fabriqué par 50 petits producteurs rassemblés en coopérative dans le département de l'Ain. «Les troupeaux profitent de la nature 3 à 6 mois de l'année, les fourrages sont locaux», l'alimentation est garantie sans OGM, précise le site de l'initiative, photos à l'appui des vaches qui «donnent ce bon lait chaque jour». Actuellement, 1,2 million de litres de lait sont en cours de distribution.

L'initiative sera présentée lors du salon de l'innovation alimentaire (SIAL), qui se tient du 16 au 20 octobre, à Paris. La gamme «C'est qui le patron?» devrait vite s'élargir. Courant octobre, le questionnaire pour la fabrication d'un jus de pommes sera mis en ligne. Qualité des ingrédients, provenance des garnitures, mode de cuisson... Les fondateurs de la marque réfléchissent aussi à l'étendre à une pizza ou encore de la charcuterie.

[Picard lance des espaces repas](#)

Source : Le Figaro

Le spécialiste du surgelé Picard renforce son offre sur le marché attractif du "snacking", prévoyant d'installer des espaces repas dans certains de ses magasins et des distributeurs automatiques en entreprise, pour s'assurer de nouveaux relais de croissance dans un marché des surgelés atone.

Le snacking ("grignotage") fait partie des tendances de consommation en fort développement en France. Selon le cabinet Xerfi, les ventes de produits prêts à manger en grandes surfaces dans l'Hexagone ont progressé "de 3% entre juillet 2014 et juin 2015" par rapport à un an plus tôt. Cette tendance devrait se confirmer à moyen

terme "avec une croissance de 4% par an en moyenne à l'horizon 2018", estime le cabinet d'études.

Surfant sur cet essor, Picard s'est lancé sur ce marché en 2013, en proposant, en plus de ses produits surgelés traditionnels, des formules déjeuner à petit prix, à réchauffer au micro-ondes. Celles-ci sont désormais présentes dans 262 des 962 magasins français de l'enseigne et représentent déjà environ 15% du chiffre d'affaires de ces points de vente.

Toujours dans la logique d'offrir une offre prête à consommer, le distributeur a également lancé récemment une offre de vins, récemment étendue à 103 magasins. "Nous voulons pousser un peu plus loin" cette stratégie, a expliqué à l'AFP Philippe Dailliez, nouveau président de l'enseigne.

Le groupe va donc ouvrir en test deux magasins tournés vers la restauration sur place. L'un, dans le 15^e arrondissement de Paris, sera inauguré le 26 octobre et comportera 20 places assises avec des micro-ondes pour consommer sur place les produits de l'enseigne.

L'autre, qui ouvrira le 12 décembre, ira plus loin en proposant un véritable espace restauration, qui comprendra également des salades, soupes et viennoiseries. Il proposera 10 places assises auxquelles s'ajouteront aux beaux jours une terrasse de 35 couverts.

D'autres enseignes alimentaires, comme Monoprix, proposent déjà des espaces où les consommateurs peuvent s'installer pour déguster les offres de sandwiches et salades proposées dans les magasins. Sur un autre créneau, Ikea propose depuis plusieurs années une offre de restauration dans certains de ses magasins, et a ouvert cet été un restaurant éphémère à Paris.

Dans un marché du surgelés en surplace (-0,7% en 2014, +0,6% en 2015), Picard a par ailleurs décidé de partir à la conquête de nouveaux clients, en installant des distributeurs automatiques sous son enseigne dans les entreprises, proposant des formules déjeuner (12 produits dont deux desserts) prêtes à consommer.

TRANSACTIONS & CONTRATS

[La SNCF investit dans les VTC avec Allocab](#)

Source : Les Echos

La SNCF poursuit sa diversification dans les nouvelles formes de mobilité. Elle vient d'investir 3 millions d'euros dans la plate-forme de véhicules de transport avec chauffeur (VTC) Allocab, une jeune pousse française présente sur ce marché depuis 2011. Cette prise de participation ne donnera pas au groupe public le contrôle de la société, a précisé Yanis Kiansky, président et cofondateur d'Allocab.

Les deux parties faisaient déjà affaire ensemble, puisqu'Allocab fait partie des fournisseurs choisis par la SNCF pour assurer iDcab, son service de réservation de voitures avec chauffeur destiné à faciliter les trajets des voyageurs depuis ou vers les gares.

Avec cette levée de fonds, la start-up entend « accélérer et consolider son déploiement géographique », en France, mais aussi « servir les grands capitales européennes ». L'ouverture récente de la plate-forme aux taxis dotés d'une licence VTC est destinée à favoriser l'implantation dans les villes moyennes de province.

Récompenser les chauffeurs fidèles

La start-up prévoit également la mise en place d'un système de « surge ranking » afin d'inciter les chauffeurs - qui sont indépendants - à travailler avec elle aux heures de pointe plutôt qu'avec les autres plateformes. Concrètement, les courses commandées à l'avance les plus rémunératrices seront attribuées aux chauffeurs les plus fidèles. Allocab va par ailleurs proposer à son tour le partage de VTC sur les courses réservées à l'avance, afin de faire baisser la note pour les clients.

Côté SNCF, la prise de participation dans la start-up fait écho à la volonté d'étendre l'offre iDCab. Celle-ci est aujourd'hui disponible dans 27 gares en France, et ce nombre devrait continuer à croître dans les mois à venir. Surtout, iDCab propose désormais de desservir les aéroports, et plus largement tous les trajets en centre-ville. Il ne s'agit donc plus seulement d'un service complémentaire pour les clients du TGV, mais bel et bien d'un concurrent des VTC sur le créneau des courses réservées à l'avance.

Allocab après LeCab

La SNCF ne devrait manquer pas de chauffeurs pour alimenter iDCab. Car le groupe de transport Keolis, dont il détient 70 % du capital, a lui-même pris le contrôle en mars dernier de LeCab, une autre plateforme VTC. Le groupe public a donc désormais des intérêts dans deux sociétés opérant sur un même marché, et devra trouver la meilleure complémentarité possible dans ces deux investissements. La concurrence devrait rester de mise : il y a quelques jours, la direction de Keolis avait précisé aux « Echos » que les marchés dépendant d'iDCab continueraient à être attribués par appel d'offres.

Pourquoi PSA rachète Aramisauto.com

Source : Le Monde

Depuis le mois d'avril, le groupe PSA égrène avec constance et ténacité les thèmes de son plan stratégique baptisé « Push to pass ». Un nouveau chapitre s'ouvre ce lundi 17 octobre : l'objectif de devenir un acteur majeur – et mondial – du véhicule d'occasion.

Le fabricant des Peugeot, Citroën et DS a annoncé qu'il entre en négociations exclusives avec Aramisauto.com, leader français de la vente en ligne de voitures d'occasion, en vue de conclure une alliance capitalistique et stratégique. PSA va acquérir la majorité du capital de la jeune société pour un montant non divulgué. L'officialisation de l'opération ne pourra se faire qu'après consultation des instances représentatives du personnel des entreprises et avis favorable des autorités européennes anti-trust.

« L'investissement de PSA est conséquent », indique Guillaume Paoli, cofondateur d'Aramisauto.com avec Nicolas Chartier. Le constructeur rachètera les parts des fonds présents au capital et apportera du cash à son nouveau partenaire.

« PSA va nous fournir les moyens de nous développer, en particulier à l'international », ajoute M. Paoli. L'accord précise qu'Aramisauto, qui conserve son actuelle autonomie, a pour objectif de doubler en moins de cinq ans ses 360 millions d'euros de chiffre d'affaires, notamment en étendant ses offres à plusieurs marchés européens.

PSA espère évidemment un retour pour cet investissement. « Cette alliance permettra au groupe PSA de rentrer sur le marché de la vente en ligne de

véhicules d'occasion aux côtés d'un leader », indique le communiqué diffusé par les deux entreprises. Peugeot-Citroën est de son propre aveu peu présent sur le marché français de l'occasion, qui représente 5,6 millions de véhicules vendus en 2015 contre 2,3 millions de véhicules neufs.

PSA mise ainsi sur une petite pépite du secteur : une société fondée en 2001 qui affiche 1 million de visiteurs uniques chaque mois sur son site, mais qui propose aussi des services par téléphone et dispose de 24 agences en France. Résultat : une plateforme qui a vendu 32 000 véhicules en 2016, la première du genre à proposer à ses clients des autos reconditionnées dans un centre dédié, une garantie « satisfait ou remboursé », la livraison et la reprise à domicile.

Lire aussi : PSA et Renault se livrent bataille en Iran
Cette acquisition est la clé de voûte d'une réorganisation de l'activité véhicules d'occasion du groupe. PSA a ainsi créé début septembre une unité d'affaires (Business Unit) pour ce marché. Dans cette optique, le groupe souhaite développer ses labels (Peugeot occasions du Lion et Citroën Select) partout dans le monde et s'apprête à en créer un nouveau pour sa marque DS.

Marc Lechantre, le patron de ce département a du pain sur la planche et un objectif fixé par son président Carlos Tavares : atteindre 800 000 ventes d'occasion d'ici à 2021 et multiplier par quatre les profits liés à cette activité.

BNP Paribas/Matmut: vers une filiale commune?

Source : Le Figaro

BNP Paribas est en négociations exclusives pour créer une filiale commune avec Matmut dans l'assurance dommage, écrit mercredi le journal Les Echos, confirmant une information déjà parue la semaine dernière dans la Lettre de l'Expansion.

Le groupe bancaire et la société d'assurances, qui n'avaient pas commenté alors l'information, n'étaient pas immédiatement disponible pour réagir mercredi matin aux informations des Echos.

Selon la Lettre de l'Expansion cette filiale commune serait détenue à 66% par BNP. La co-entreprise compterait 750 salariés, son siège pourrait être à Rouen et Matmut devrait y investir 90 millions d'euros.